



PROJET DE PLAIDOYER EN

ALPHABÉTISATION ET ÉDUCATION NON FORMELLE

EN AFRIQUE DE L'OUEST

*RAPPORT PROVISOIRE DU MAROC :
ANALYSE DOCUMENTAIRE*

MARS 2015

Introduction :

Ce rapport provisoire du réseau REFLECT Maroc, pour le plaidoyer en alphabétisation et en éducation non formelle, a pour objectif de contribuer à « promouvoir l'Éducation non Formelle pour assurer une éducation de qualité pour tous en vue de la réduction de la pauvreté et d'une cohésion sociale plus forte en Afrique de l'ouest » et pour élaborer un document de plaidoyer sous régional, tel que envisagé par le cadre stratégique de Pamoja Afrique de l'Ouest (PO), dont le Maroc est aujourd'hui membre.

Ce document fait état des lieux de la Stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme au Maroc et aussi des grands chapitres des politiques générales et sectorielles en la matière. Cet état des lieux a été réalisé en suivant une méthodologie descriptive et analytique basée sur le canevas fournis par PO. Les aspects les plus saillants que l'analyse a traités sont les allocations budgétaires, les statistiques, les cadres de pilotage, la gestion et la gouvernance de l'éducation des adultes.

En se référant aux directives des termes de référence (TdR) de PO, le concept de base qui a encadré le travail de l'équipe de recherche a été la mise en place d'un cadre d'analyse documentaire qui permettrait d'identifier des thèmes et des cibles de plaidoyer. Aussi, l'approche méthodologique suivie pour la réalisation de ce document est restée fidèle aux exigences des TdR à savoir :

1. Une équipe d'analyse a été mise en place. Cette équipe est constituée des membres suivants :

- Monsieur Abdessalam Brahmi, président de Pamoja Maroc ;
- Monsieur Hassan El Ouazzani, Chef de service de l'Éducation non formelle et de l'Alphabétisation à la Délégation de Fès ;
- Madame Noura Talebi, Personne ressource de la société civile ;
- Monsieur Said Doukali, chercheur universitaire et expert en Éducation des adultes.

Cependant les représentants du GTENF/ADEA et du réseau des journalistes en éducation, ne figurent pas dans la liste, pour la simple raison de leur inexistence au Maroc.

2. Les documents de référence à la base de cette analyse sont : le document de la Stratégie nationale en Alphabétisation et autres publications de la Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme en rapport avec la thématique (voir en annexe), les statistiques du Haut Commissariat au Plan (HCP), le rapport pays pour la CONFINTEA VI et le cadre d'action de Belém ainsi que le Rapport mondial sur le suivi de l'EPT de 2013-2014.

Par ailleurs, pour le rapport du bilan de programmation 2014-2015, nous n'avons pu y avoir accès car il n'est pas encore publié officiellement en raison de la transition d'une Direction à une Agence nationale de la Lutte contre l'Analphabétisme dont le décret d'application a été publié dans le bulletin officiel seulement en janvier 2013, et eu égard au retard procédural pour le démarrage du fonctionnement effectif de l'Agence, les données et les statistiques disponibles concernant notamment la lutte contre l'analphabétisme sont celles de 2012-2013.

Il est important à notre sens de souligner que : Au Maroc l'éducation non formelle est un programme gouvernemental géré par la Direction de l'Éducation non formelle qui relève depuis sa création en 1997, du Ministère de l'Éducation nationale. Le but principal de ce programme d'ENF est de réinsérer dans l'école ou la formation professionnelle les enfants âgés de 9 à 15 ans qui n'ont jamais été scolarisés ou ceux qui ont abandonné l'école.

Actuellement, selon la loi 38.09, l'Agence nationale de Lutte contre l'Analphabétisme est l'organe officiel de gestion et de coordination de tous les programmes en matière d'éducation des adultes.